

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENTALE

Avec cette politique, COMANSA s'engage à développer toutes ses activités en visant une qualité optimale du produit qu'elle fabrique, en travaillant dans un environnement sûr et agréable où le principal risque de chute de charges suspendues est contrôlé, minimisé et identifié comme prioritaire, en protégeant l'environnement, en respectant les exigences légales applicables et en améliorant continuellement le système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

COMANSA assume également sa responsabilité en tant que concepteur et fabricant de grues à tour, en adoptant la participation directe du personnel de l'entreprise comme l'un des principaux axes de promotion et de diffusion des valeurs de santé et de sécurité et de l'environnement.

Pour mettre cela en pratique, nous nous engageons à respecter et à faire respecter les principes suivants, qui fondent notre politique:

1. Offrir des conditions de travail sécurisées et saines pour la prévention des blessures liées au travail et de la détérioration de la santé.
2. Protéger l'environnement, en poursuivant un modèle économique plus durable, en évaluant les aspects environnementaux associés à notre activité, en mettant en œuvre des améliorations qui minimisent notre impact environnemental tout au long du cycle de vie des produits, en contrôlant la consommation des ressources naturelles par l'efficacité énergétique, en protégeant la biodiversité et les écosystèmes par une gestion efficace des déchets et des rejets dans l'environnement.
3. Respecter les exigences légales et les autres exigences applicables, en s'efforçant de prévenir les risques professionnels et la pollution, en réduisant autant que possible les risques et l'impact potentiel sur l'environnement générés par notre activité.
4. Contrôler les risques pour la santé et la sécurité, à l'aide des contrôles prioritaires.
5. Développer un effort d'amélioration continue des processus, dans le cadre d'un système de gestion de la santé et de la sécurité et de l'environnement, qui nous permette d'améliorer leur efficacité et d'être plus performants dans la prévention des risques environnementaux et professionnels.
6. Promouvoir la participation et l'implication des employés ou de leurs représentants, dans les processus de décision du système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Nous garantissons la diffusion de cette politique auprès de tous nos employés, clients, fournisseurs et dans la société en général.

Signé Alberto Munárriz Aldaz
Le Directeur général
07/01/2021